



## A la une...

### L'édito



Pour cette année 2024, deux projets particuliers d'envergure nationale mobilisent conjointement le SDJES et les équipes de la DSDEN en charge du temps scolaire :

- les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui donnent l'occasion de porter au cœur de l'école les valeurs de la charte olympique que sont l'engagement, l'excellence, l'égalité, le respect, l'amitié, l'inclusion et le partage.

- les Classes et Lycées Engagés (CLE) du SNU, mis en place à la rentrée 2023-2024, visent à étendre au temps scolaire le dispositif initialement organisé pendant les vacances scolaires. L'expérience d'un séjour de cohésion, permet notamment de vivre les valeurs de la République et de découvrir des formes variées d'engagement.

I'IA DASEN, Catherine CÔME

### Service National Universel (SNU)

Le Service national Universel (SNU) est un projet structurant voulu par le président de la République, qui vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Destiné aux 15 /17 ans, sur la base du volontariat, le parcours SNU se déroule en 2 phases compatibles avec la scolarité :

- **Un séjour de cohésion** de 12 jours dans un centre d'hébergement d'un autre département au cours duquel les jeunes vivent une expérience humaine collective et la découverte d'un territoire.
- **Un temps de service à la Nation** qui permet de s'impliquer soit dans une période courte d'engagement de 12 jours minimum ou 84 heures ponctuelles ou régulière à travers la réalisation d'une Mission d'Intérêt Général (MIG) au sein d'une structure associative ou d'intérêt public ; soit une période longue, dans le cadre d'un Service civique, des réserves, d'un volontariat international ou d'un engagement associatif.

Cette année, le dispositif connaît une évolution majeure. Outre les séjours classiques, les élèves de seconde et de première année de CAP ont eu l'opportunité de participer à un projet pédagogique annuel sous le label « classes et lycées engagés ». Ce projet intègre des contenus et des initiatives axés sur l'engagement, alignés avec les actions éducatives et les enseignements réguliers. Ainsi, 17 classes héraultaises ont choisi de s'inscrire à ce label pour participer à des séjours SNU pendant le temps scolaire. Cela représente 7 lycées de l'Hérault, avec une participation estimée de 400 élèves.

En 2024, le SNU poursuit ainsi sa montée en puissance. En plus des classes engagées, le programme devrait impliquer plus de 750 volontaires héraultais avant le 15 juillet 2024. Pour rappel, en 2021, 230 Héraultais ont tenté cette expérience, un nombre qui a augmenté à 630 en 2022, pour atteindre 680 en 2023. Ce succès peut s'expliquer par le fait que le séjour de cohésion propose aux jeunes de vivre une expérience collective en dehors de leur département et avec des jeunes d'autres territoires. Cet engouement est partagé par les ambassadeurs du SNU, volontaires des années précédentes, qui contribuent à en faire la promotion.

Actuellement, les jeunes volontaires trouvent difficilement des MIG. En effet, les structures ne disposent pas suffisamment de places pour accueillir un grand nombre de mineurs et les impliquer dans des missions d'intérêt général. De plus, ces jeunes étant pour la plupart non véhiculés, il leur est difficile de se rendre dans des établissements éloignés de leur domicile. Le SDJES va donc renforcer la promotion de ce dispositif afin de trouver de nouveaux organismes permettant aux jeunes de jouer un rôle actif au service de l'intérêt général et de découvrir l'engagement bénévole.

Les premiers séjours de cohésion 2024 ont lieu du 12 au 24 février pour la région Occitanie. Les jeunes héraultais ont la possibilité de s'inscrire aux 3 autres séjours : du 8 au 20 avril, du 17 au 28 juin, et du 3 au 15 juillet. Quant aux classes engagées, elles découvriront la nouveauté à partir du mois de mars, avec des séjours programmés du 11 au 23 mars, du 25 mars au 6 avril, du 13 au 25 mai et enfin du 3 au 14 juin.

@ [Tout savoir sur le SNU](#)



Qualité  
éducative

## L'Appel à projet : Impact 2024

La 5<sup>ème</sup> édition d'[Impact 2024](#) est lancée !

Destiné aux acteurs du mouvement sportif, aux associations, et aux collectivités locales et territoriales, cet appel à projets accompagne les projets d'intérêt général qui utilisent le sport et l'activité physique comme outil d'impact social.

En 2024, l'Agence nationale du Sport, Paris 2024, le CNOSEF, le CPSF, la Ville de Paris, le Département de Seine-Saint-Denis, la FDJ, la Métropole du Grand Paris et la ville de Marseille orchestrent cette nouvelle édition qui permettra d'accompagner ces projets autour de 4 thématiques :

- Le sport pour la santé et le bien-être ;
- Le sport pour l'éducation et la citoyenneté ;
- Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité ;
- Le sport pour l'environnement et le climat ;
- Le sport au service de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Les modalités de dépôt de dossier pour les structures éligibles, figurent sur ce [lien](#).

Les porteurs de projet ont **jusqu'au 08 mars** pour déposer leur projet sur la [plateforme dédiée](#).

Pour vous accompagner tout au long de la phase de candidature des webinaires sont organisés, vous trouverez le planning de ces temps d'échange [ici](#).

@ Consulter ici le règlement officiel de l'appel à projets 2024.  
[www.agencedusport.fr/actualites/impact-2024-5eme-edition](http://www.agencedusport.fr/actualites/impact-2024-5eme-edition)



Qualité  
éducative

## Nouvelle présentation pour les formations continues

Chaque année le SDJES 34 propose des formations continues destinées aux acteurs éducatifs que sont les animateurs, éducateurs sportifs, bénévoles, ...



Ces formations, dont l'accès est gratuit mais les places limitées, est consultable sur le site Internet de l'Académie de Montpellier :

@ [www.ac-montpellier.fr/formation-continue-des-acteurs-educatifs-122888](http://www.ac-montpellier.fr/formation-continue-des-acteurs-educatifs-122888)

Engagement

### FDVA

Les associations éligibles peuvent déposer leur demande de subvention FDVA2 (projet innovant et fonctionnement) du 2 janvier au 27 février 2024 via LeCompteAsso.

Les demandes de subvention pour le FDVA1 sont closes.

Consulter les informations sur [www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr)

Qualité  
éducative

## En 2024, à quoi sert un PEdT ?

Les services de la DSDEN et de la CAF proposent une journée pour aider les collectivités à concevoir leur PEdT dans le cadre d'un renouvellement ou d'une création. 2 dates au choix : le 23 janvier 2024 à Lignan-sur-Orb et le 30 janvier 2024 à Saint-André-de-Sangonis. Ces journées d'accompagnement seront animées par l'I.PEICC et Etincelles avec des méthodes actives et une synergie d'intelligence collective.

En ouverture, les fondamentaux et les leviers des PEdT seront donnés et la nouvelle procédure de dépôt de demande sera présentée.

Date limite de dépôt des PEdT le **30 avril 2024**.

@ [www.ac-montpellier.fr/rythmes-scolaires-et-pedt-122240](http://www.ac-montpellier.fr/rythmes-scolaires-et-pedt-122240)



Qualité  
éducative

## Inauguration du dojo solidaire des Garrigues quartier Hauts de Massane

L'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Fédération Française de Judo se sont mobilisées dans le cadre de l'héritage des JOP 2024 pour la création de 1000 Dojos solidaires et proposent aux collectivités de financer 100% des aménagements.

Les Dojos peuvent être installés dans tous types de locaux (municipaux, bailleurs publics, privés), mais prioritairement au sein des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées).



Cette démarche constitue un levier de valorisation de votre territoire, sur des projets à forte visibilité et utilité sociale.

Alors que les Championnats d'Europe de Judo battaient leur plein à la Sud de France Arena de Montpellier, le dojo solidaire des Garrigues a été inauguré dimanche 5 novembre 2023 au cœur de la salle multisports des Garrigues, située au 145 avenue du Comté Du Nice, quartier Hauts de Massane.

Le programme 1000 dojos a pour vocation de créer un « tiers-lieu socio-éducatif accessible, diversifié et adapté » à destination de tous les habitants du territoire.

Sécurisation

## Séminaire : les violences dans le sport et l'animation

Les 23 et 24 novembre 2023 s'est tenu à Montpellier, sur le site du domaine de Pierrevives, le 2<sup>ème</sup> séminaire sur les violences dans le sport et l'animation. Organisé par le SDJES 34 avec l'appui de l'association PSL 34, cette 2<sup>ème</sup> édition a rencontré un franc succès avec plus de 220 participants.

Après avoir été accueillis par le Conseil Départemental, propriétaire des locaux, Laurence COLLAS, cheffe du SDJES 34 a ouvert le séminaire. Ensuite, Mathieu LACAMBRE, psychiatre du CHU de Montpellier et fondateur de la BOAT (la Boite A ouTils de prévention des violences sexuelles et/ou sexistes), en sa qualité d'expert référent, a donné une définition de la violence et a apporté un éclairage sur ces phénomènes dans le sport et l'animation. S'en est suivi une table ronde avec différents témoignages. Victime d'agression, association d'accompagnement des victimes, juriste intervenant dans l'accompagnement judiciaire des victimes, personnel de l'Etat en charge des enquêtes administratives se sont exprimés.

L'après-midi a débuté par l'intervention de Fabienne BOURDAIS, directrice des sports, déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport. Puis les participants ont travaillé en ateliers :



- Atelier 1 : la BOAT, outil de prévention des violences sexuelles et sexistes
- Atelier 2 : repérer les situations et comportements à risque, recueillir la parole des victimes, faire un signalement
- Atelier 3 : prévenir et gérer les situations conflictuelles
- Atelier 4 : agir en situation d'encadrement dans le respect du droit et des règles.

Cette première journée a été clôturée par une interprétation artistique émouvante présentée par les danseurs en cours de formation au DEJEPS « danse » du CREPS de Montpellier. Ce moment a été particulièrement apprécié de tous.

La deuxième journée, consacrée aux acteurs institutionnels, a permis d'identifier des axes clairs de travail afin de construire un plan départemental de prévention et de lutte contre toute forme de violence dans le sport et l'animation.

## Cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatifs (JSEA)

La 2<sup>ème</sup> cérémonie de remise des médailles JSEA s'est tenue le 8 novembre 2023 au domaine départemental de PierresVives en présence de Mme Elisa BASSO, Directrice de Cabinet du Préfet de l'Hérault, Mme Laurence Collas, Cheffe du SDJES 34 et Mme Monique AGUGLIARO, présidente du comité départemental de l'Hérault de la fédération française des médaillés JSEA, ainsi que les membres de la commission départementale d'attribution des médailles JSEA.

En 2023, ont été attribuées :

- 44 médailles de bronze à 31 hommes et 13 femmes
- 9 médailles d'argent à 8 hommes et 1 femme
- 4 médailles d'or à 3 hommes et 1 femme

Cette médaille comporte 3 échelons et est destinée à récompenser les personnes qui se sont investis au service de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

La cérémonie a été suivie d'un cocktail offert à tous les participants.

Comment proposer des bénévoles méritants :

@ [www.ac-montpellier.fr/medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif-123668](http://www.ac-montpellier.fr/medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif-123668)





# Zoom sur

## Pôle Ressources Handicap de l'Hérault (PRH 34)

Le SDJES et la CAF de l'Hérault ont développé une stratégie d'inclusion dans les accueils collectifs de mineurs en créant le Pôle d'appui et de Ressources Handicap & inclusion de l'Hérault (PRH 34). Ce dispositif est porté par l'association Halte Pouce. La finalité du PRH 34 est de contribuer au développement effectif de l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap aux lieux d'accueil ordinaires, dans la logique de continuité de parcours de vie des enfants et de leurs familles.

Il informe et accompagne les familles, forme et sensibilise les professionnels, et contribue aux orientations locales concernant l'accueil des enfants en situation de handicap.



### Pour les familles

À travers l'écriture conjointe d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), le PRH 34 aide à préparer l'accueil d'un enfant en détaillant ses besoins spécifiques, ses goûts, ses peurs et ses habitudes. Il peut ainsi penser des outils d'accompagnement.

Actions du PRH 34 :

- Rédiger un Projet d'Accueil Personnalisé ;
- Chercher un accueil de loisirs ;
- Faciliter le lien avec l'équipe d'animation ;
- Soutenir tout au long de l'accueil.

### Pour les professionnels de la petite enfance et de l'animation

À travers le Projet d'Accueil Personnalisé et différents types de soutiens, le PRH 34 peut soutenir les professionnels de la petite enfance et de l'animation dans la prise en compte des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.

Actions du PRH 34 :

- Proposer des visites conseils ;
- Proposer des échanges de pratiques et/ou des sensibilisations ;
- Mettre à disposition du matériel ;
- Proposer des aménagements raisonnables ;
- Maintenir une « relation tiers » facilitatrice avec la famille.

### Pour les partenaires de la petite enfance, de la jeunesse et du handicap

Le PRH 34 identifie les dynamiques partenariales et s'y inscrit.

Il contribue ainsi aux orientations stratégiques et à l'animation des partenariats aux différents échelons territoriaux

La mise en réseau favorise : l'interconnaissance, l'accompagnement des situations individuelles complexes et l'évolution des représentations.

### Coordonnées :

PRH 34  
Résidence Les Chênes Gris  
Bâtiment D  
1278, Route de Ganges  
34090 Montpellier

Tél : 07 79 82 81 17

@ [contact@prh34.fr](mailto:contact@prh34.fr)  
[www.prh34.fr](http://www.prh34.fr)

### Quelques chiffres pour le département de l'Hérault

- 12 605 enfants (de 0 à 17 ans) bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- 1 729 accueillis en accueils de loisirs extras et périscolaires

Pour vous inscrire ou vous désinscrire de SDJES 34 Infos, veuillez envoyer un mail à [ce.sdjes34@ac-montpellier.fr](mailto:ce.sdjes34@ac-montpellier.fr)

**Comité éditorial** : Directrice de la publication : Catherine CÔME - Responsables éditoriaux : Laurence COLLAS et Stéphane LIGER - Rédactrice, infographiste : Chantal GEREMIAS